



Assemblée Générale 2022

Procès-Verbal

Le samedi 18 mars 2023 s'est tenue à l'aéroport hôtel de MAUGUIO l'Assemblée générale de la FNEDS.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Présentation du rapport moral de la présidente et vote
3. Présentation du rapport d'activité fédéral par secrétaire général et vote
4. Présentation bilan formation
5. Présentation du rapport financier du trésorier 2022
6. Rapport des vérificateurs aux comptes
7. Budget prévisionnel 2023
8. Vote des montants de la cotisation et de l'affiliation départementale 2023
9. Nomination des vérificateurs aux comptes 2023
10. Présentation des candidats au conseil d'administration et Élection des membres du nouveau conseil d'administration
11. Questions diverses
12. Clôture de notre assemblée générale

À 14h30, Marie INACIO – présidente, ouvre l'AG 2022 de la FNEDS

La FNEDS comptant à l'heure actuelle 163 adhérents votant, 71 adhérents étant présents ou étant représentés.

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Bernard LIONS président du CDEDS 06 est désigné pour être secrétaire de séance.

2. Présentation du rapport moral de la présidente

La présidente remercie tous ceux qui ont pu se déplacer, et qui ont pris le temps pour notre fédération. Elle développe ensuite son rapport moral en cinq points :

A) Introduction :

Cette année encore la FNEDS a rencontré des difficultés d'organisation, mais les membres du CA ont œuvré comme ils ont pu pour maintenir le bateau à flot.

La gestion de la FNEDS se fait au détriment de notre vie familiale.

La présidente insiste sur ce point.

Mais les membres du CA le font avec beaucoup de constance



Pour ma part, je suis présidente depuis 10 ans, et nous avons fait avancer la FNEDS de façon non négligeable.

Un énorme travail de certains membres du conseil d'administration a permis à la FNEDS d'être une structure saine et pérenne.

B) Formation :

Le contrôle des formations a permis de limiter les fausses sessions et la délivrance de faux certificats.

Autant de travail en amont des formations, qui nous permettent d'éviter les problèmes juridiques en aval des sessions.

C) Procédures judiciaires :

A ce jour, nous n'avons plus de procédures judiciaires en cours, et j'espère que cela va durer.

La procédure engagée l'an dernier à couter plus de 10000€ à la FNEDS, simplement pour prouver que nous avons raison.

Au-delà de cette perte financière, c'est une énorme perte de temps que nous avons dû subir avec Francine, car nous avons dû poser des jours de congés pour faire les allers-retours dans les différents sites imposés par cette action en justice. (Lyon, Paris)

Nous continuons de nous battre au quotidien pour justifier le bien-fondé des décisions prises au niveau national, et il est dommageable de devoir se justifier en permanence.

La gestion de la FNEDS se fait au détriment de notre vie familiale. J'insiste encore sur ce point.

D) Communication :

Nous avons pris en compte vos remarques quant au manque de communication. Nous travaillons actuellement sur le sujet, afin d'avoir une communication plus fluide, et voir à mettre en place une FAQ sur le site.

E) Conclusion :

Je suis consciente que l'équipe nationale vous demande beaucoup, et que nous sommes tous bénévoles, cependant, il nous faut être « professionnel » dans la gestion administrative de nos adeds sous peine de perdre gros.

Ne pensez pas que les contraintes qui vous sont imposées sont là pour vous nuire, elles protègent la FNEDS et les AEDS.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'AG



3 Présentation du rapport d'activité fédéral par secrétaire général et vote

Marie ange ROLLANT présente le rapport d'activité fédéral

Nos réunions de travail (à Marseille, Montpellier, à Bédarieux et Valence) sont toujours et encore très intenses.

Elles nous permettent de recevoir les nouveaux postulants, et de traiter les dossiers importants.

Nous avons à ce jour les ADEDS qui ont choisi de ne pas renouveler leur affiliation.

ADEDS 75

Nous avons 5 départements en cours d'affiliation

- 51 – Marne
- 77 – Seine et marne
- 74 – Haute-Savoie
- 84 – Vaucluse
- 91 - Essonne

Concernant le nombre de certificats délivrés, Monsieur Samuel ARCHETTI vous en fera part.

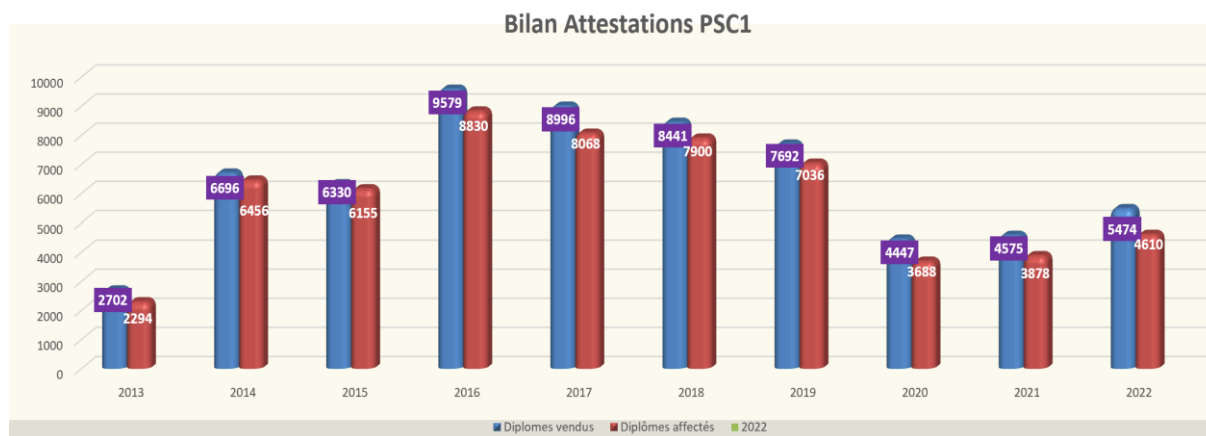
Notre référentiel a été validé par le ministère.

Le rapport d'activité fédéral est adopté à l'unanimité par l'AG

4 Présentation bilan formation

Monsieur Samuel ARCHETTI chargé de mission « diplômes » au sein du CA fait une présentation des statistiques du nombre de personnes formées en PSC et en SST pour 2022.

PSC1 2022



Présentation chiffrée



	Diplômes vendus	Diplômes affectés	différence année précédente	
			vendus	affectés
2013	2702	2294		
2014	6696	6456		
2015	6330	6155	-366	-301
2016	9579	8830	3249	2675
2017	8996	8068	-583	-762
2018	8441	7900	-555	-168
2019	7692	7036	-749	-864
2020	4447	3688	-3245	-3348
2021	4575	3878	128	190
2022	5474	4610	899	732

Présentation de la répartition par AEDES

Total	Commandés	5474	Dernier n° de diplôme affecté		PSC 1 -FNEDS- n°2022/	4610	Réserve	864											
AEDES01		AEDES02		CDEDS06		AEDES07		AEDES13		AEDES17		AEDES21		AEDES22		AEDES26		AEDES29	
Commandés	24	Commandés	261	Commandés	81	Commandés	108	Commandés	1091	Commandés	18	Commandés	32	Commandés	92	Commandés	107	Commandés	0
Imprimés	0	Imprimés	241	Imprimés	45	Imprimés	102	Imprimés	989	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	81	Imprimés	84	Imprimés	0
Réserve	24	Réserve	20	Réserve	36	Réserve	6	Réserve	102	Réserve	18	Réserve	32	Réserve	11	Réserve	23	Réserve	0
AEDES30		AEDES31		CDEDS33		AEDES34		AEDES35		AEDES38		AEDES40		AEDES44		AEDES45		AEDES46	
Commandés	347	Commandés	12	Commandés	45	Commandés	500	Commandés	25	Commandés	3	Commandés	0	Commandés	0	Commandés	136	Commandés	0
Imprimés	331	Imprimés	0	Imprimés	39	Imprimés	474	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	108	Imprimés	0
Réserve	16	Réserve	12	Réserve	6	Réserve	26	Réserve	25	Réserve	3	Réserve	0	Réserve	0	Réserve	28	Réserve	0
AEDES51		AEDES53		AEDES56		AEDES57		AEDES59		AEDES60		AEDES62		AEDES64		AEDES69		AEDES75	
Commandés	160	Commandés	0	Commandés	4	Commandés	55	Commandés	2	Commandés	899	Commandés	41	Commandés	39	Commandés	262	Commandés	265
Imprimés	120	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	31	Imprimés	0	Imprimés	842	Imprimés	32	Imprimés	0	Imprimés	243	Imprimés	252
Réserve	40	Réserve	0	Réserve	4	Réserve	24	Réserve	2	Réserve	57	Réserve	9	Réserve	39	Réserve	19	Réserve	13
AEDES77		CDEDS78		AEDES83		AEDES84		CDEDS90		CDEDS91		AEDES92		AEDES93		AEDES94		AEDES95	
Commandés	200	Commandés	70	Commandés	132	Commandés	3	Commandés	0	Commandés	60	Commandés	24	Commandés	41	Commandés	3	Commandés	301
Imprimés	132	Imprimés	62	Imprimés	122	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	280
Réserve	68	Réserve	8	Réserve	10	Réserve	3	Réserve	0	Réserve	60	Réserve	24	Réserve	41	Réserve	3	Réserve	21
AEDES971		CDEDS974D		AEDES2A															
Commandés	0	Commandés	31	Commandés	0														
Imprimés	0	Imprimés	0	Imprimés	0														
Réserve	0	Réserve	31	Réserve	0														

Les 3 AEDES/CDEDS ayant délivré le plus de diplômes PSC1 sont félicités :

- AEDES 13 avec 989 diplômes délivrés en 2022
- AEDES 60 avec 842 diplômes délivrés en 2022
- AEDES 34 avec 474 diplômes délivrés en 2022

Les 3 AEDES/CDEDS ayant délivrés le plus de diplômes PSC1 présentes à l'AG sont récompensées

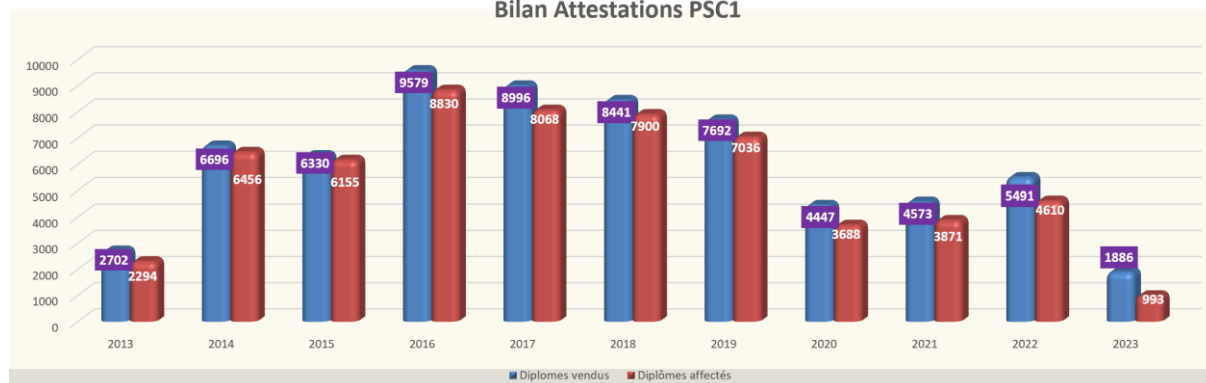
- AEDES 60
- AEDES 34
- AEDES 69



PSC1 2023

Présentation chiffrée à ce jour

Bilan Attestations PSC1



	Diplômes vendus	Diplômes affectés	différence année précédente	
2013	2702	2294	vendus	affectés
2014	6696	6456		
2015	6330	6155	-366	-301
2016	9579	8830	3249	2675
2017	8996	8068	-583	-762
2018	8441	7900	-555	-168
2019	7692	7036	-749	-864
2020	4447	3688	-3245	-3348
2021	4573	3871	126	183
2022	5491	4610	918	739
2023	1886	993	-3605	-3617

Total	Commandés	1886	Dernier n° de diplôme affecté				PSC 1 - FNEDS- n°2022/	993	Réserve				893
AEDS01													
Commandés	74	120	45	31	304	18	32	51	113	0			
Imprimés	0	26	0	35	278	0	0	22	73	0			
Réserve	74	94	45	-4	26	18	32	29	40	0			
AEDS30													
Commandés	76	12	26	26	25	3	0	0	78	0			
Imprimés	55	0	6	0	0	0	0	0	26	0			
Réserve	21	12	20	26	25	3	0	0	52	0			
AEDS51													
Commandés	40	0	4	24	2	193	9	39	79	13			
Imprimés	5	0	0	6	0	180	0	0	43	0			
Réserve	35	0	4	18	2	13	9	39	36	13			
AEDS77													
Commandés	109	28	20	3	0	60	24	0	3	171			
Imprimés	80	12	18	0	0	0	0	0	0	115			
Réserve	29	16	2	3	0	60	24	0	3	56			
AEDS971													
Commandés	0	31	0										
Imprimés	0	0	0										
Réserve	0	31	0										



SST 2022

- 17 sessions de MAC
- 23 sessions de FI
- Total formés 200

5 Présentation du rapport financier du trésorier 2022

Madame Céline GARCIA trésorière présentent le rapport financier 2022

Recettes 2022

Fédération Nationale d'Enseignement
et de Développement du Secourisme



Catégorie	Sommes
Affiliations	1 150 €
Adhésions	3 142 €
Assurance	2 884 €
Packs Diplômes SC	30 930 €
Packs Diplômes INRS	2 500 €
Formations	1 340 €
Autres revenus	355€
Total Recettes	42 301 €

Dépenses 2022

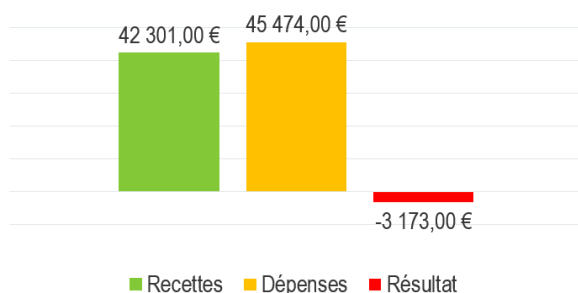
Fédération Nationale d'Enseignement
et de Développement du Secourisme



Catégories	Sommes
Livret PSC	5 769 €
Réunions et Conseil d'administration	20 119 €
Internet et téléphone	1 039 €
Autres dépenses	
Frais de banque SC	166 €
Frais de banque INRS	39 €
Consommables administratifs	609 €
Matériel informatique	3 577 €
Site Internet - Informatique	890 €
Assurance	4 545 €
Frais comptable et expert	1 930 €
Frais Juridique	3 410 €
Domiciliation siège social	690 €
Formation	2 692 €
Total Dépenses	45 475 €

Résultat d'exploitation 2022

Fédération Nationale d'Enseignement
et de Développement du Secourisme





6 Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur Dimitri ARLAUD présente l'action de vérification des comptes effectuée avec Monsieur Maurice ARLAUD.

Il précise le cadre de cette vérification :

- Le poste de vérificateur aux comptes (ou réviseur) n'est pas obligatoire légalement.
- Le vérificateur aux comptes, appelé aussi réviseur aux comptes, a une mission en général fixée par les statuts.
- Il ne peut pas se prévaloir du titre de commissaire aux comptes, attaché à une profession réglementée et correspondant à une mission légale.
- Le vérificateur doit jouir de ses droits civiques
- Il n'est pas un membre fondateur ou un apporteur en nature.
- Il est bénévole et désigné librement lors de l'AG, mais ne peut pas faire partie de l'instance dirigeante (le CA)
- Il doit accepter son mandat et s'engager à assurer sa responsabilité morale vis-à-vis de l'association.
- Il est tenu à la plus grande discrétion, y compris envers les membres de l'Assemblée Générale.
- La responsabilité d'un vérificateur est une responsabilité morale.

Il précise la mission de cette vérification :

- Vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes,
- Vérification de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan.

Il précise les objectifs de cette vérification :

- Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.
- Cette vérification mène à une certification qu'il établira dans un rapport devant l'Assemblée Générale ordinaire.
- Bien qu'elle s'exerce la plupart du temps une fois dans l'année pour le contrôle de l'exercice écoulé, sa mission est permanente et peut également porter sur les exercices clos antérieurement.
- Il est à ce poste pour apporter un regard extérieur sur les comptes réalisés et la pertinence des dépenses, ainsi que prévenir les dérives des dirigeants dont la responsabilité pénale pourrait être engagée en cas de malversations

Il précise l'aspect réglementaire de la mission :

- Conformément aux règles d'usage, nous avons été désignés lors de l'AG 2021 qui s'est tenue le 26 mars 2022 et qui nous donne pour mission le contrôle des comptes.
- Dans le cas où des faits délictueux sont découverts la loi me fait obligation de les révéler au Procureur de la République.



Mission de la vérification au titre de l'exercice 2022

La mission de vérification aux comptes consiste dans :

- La vérification du bilan financier 2022 de la FNEDS et la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes et de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan
- De la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales
- De la sincérité des informations portées sur les rapports du conseil d'administration.

Bien que la loi du 1er juillet 1901 n'impose en la matière de comptabilité aucune obligation aux associations de s'attacher d'un professionnel pour assurer les missions de comptabilité et d'expertise comptable, la FNEDS s'est attaché des compétences d'un comptable et d'un expert-comptable.

La volonté de la présidente et du conseil d'administration étant que la situation financière et les comptes de l'association soient toujours clairs et sincères.

Ce qui permet à la FNEDS d'être fiable aux yeux des instances règlementaires et juridiques ainsi que pour les adhérents.

A ce titre l'utilité du logiciel de comptabilité n'est plus nécessaire, toutes les pièces étant transmises aux professionnels en charge d'assurer la mission de comptabilité.

Difficultés rencontrées : Manque de temps pour la gestion des pièces.

Facilités rencontrées : La nouvelle organisation des pièces comptable favorisant énormément la vérification : correspondance des pièces comptable par voie dématérialisée avec la comptable

Résultats de la vérification 2022 :

A l'issue la mission de vérification 2021, nous avons émis des recommandations (retranscrites ci-dessous).

Recommandations :

Poursuivre l'organisation des pièces comptables par classeur (prévoir des classeurs adaptés)

Envisager la numérisation ?

Nous constatons que les pièces comptables sont organisées dans un dossier parfaitement bien tenu et adapté.

La recommandation de numérisation est satisfaite puisque la totalité des pièces comptables est disponible en format numérique.

En effet, la trésorière correspondant par mail avec la comptable, les pièces sont numérisées au fil de l'eau.

Vérification des pièces comptables :

Au regard du nombre de pièces, il a été procédé à une vérification de certaines pièces comptables sur les deux comptes de la FNEDS.

Pour le compte « sécurité civile », le choix de ces pièces comptables s'est porté d'une manière aléatoire sur 24 pièces (deux par mois ainsi que sur le débit le plus important de chaque mois soit au total 36 pièces.



Pour le compte « INRS », le choix des pièces s'est porté, compte tenu du peu de débits (compte servant essentiellement à la réception des frais INRS), sur le débit le plus important de chaque mois soit 12 opérations.

Les tableaux récapitulatifs des vérifications et de la conformité (ou non) des pièces sont annexés au présent rapport (Annexes n°1 et 2)

Nos conclusions sont les suivantes :

À l'issue de la vérification des 48 pièces et opérations (36 sur le compte SC et 12 sur le compte INRS), je conclus, dans les limites de ce que j'ai pu vérifier, que les comptes de la FNEDS sont tenus avec rigueur.

Nos préconisations pour 2023 sont les suivantes :

- Poursuivre l'organisation des pièces comptables par dossiers comme fait depuis 2 ans

Vérification du bilan financier : Je ne trouve aucune irrégularité dans le bilan financier

Vérification de la tenue des registres obligatoires des PV : il a été procédé à la vérification de l'ensemble des registres obligatoires des PV de l'association

Conclusions :

- Ces registres existent sous format papier et numérique. Ils ne comportent aucune carence.
- En ce qui concerne la sincérité des informations portées sur les rapports du CA, je ne relève aucune carence.

Au regard de la mission confiée par l'Assemblée générale, il est mis en avant la gestion rigoureuse et transparente et aucune irrégularité dans les pièces vérifiées.

La présidente et le secrétaire général ont répondu à toutes les sollicitations ce qui a favorisé la mission.

Le QUITUS du bilan financier est mis au vote et est adopté à l'unanimité par l'AG



7 Budget prévisionnel 2023

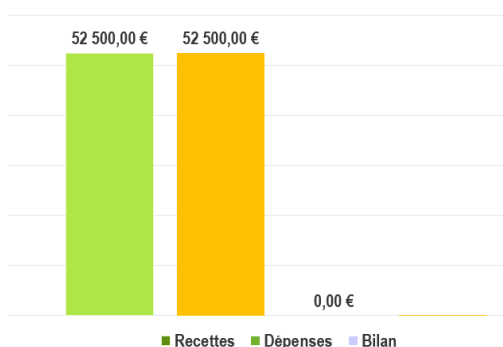
Budget prévisionnel 2023 - Recettes

Catégorie	Recettes 2022	Budget 2023
Affiliations	1 150 €	1 500 €
Adhésions	3 142 €	3 800 €
Assurance	2 884 €	4 500 €
Packs Diplômes SC	30 930 €	33 200 €
Packs Diplômes INRS	2 500 €	4 000 €
Formations	1 340 €	5 000 €
Autres revenus	355 €	500 €
Total Recettes	42 301 €	52 500 €

Budget Prévisionnel 2023 – Dépenses

Catégories	Dépenses 2022	Budget 2023
Livret PSC	5 769 €	6 500 €
Réunions et Conseil d'administration	20 119 €	20 000 €
Internet et téléphone	1 039 €	2 000 €
Autres dépenses		
Frais de banque SC	166 €	200 €
Frais de banque INRS	39 €	50 €
Consommables administratifs	609 €	1 000 €
Matériel informatique	3 577 €	2 500 €
Site Internet - Informatique	890 €	4 000 €
Assurance	4 545 €	4 600 €
Frais comptable et expert	1 930 €	2 000 €
Frais Juridique	3 410 €	3 000 €
Domiciliation siège social	690 €	650 €
Formation	2 692 €	6 000 €
Total Dépenses	45 475 €	52 500 €

Budget Prévisionnel 2023



Fond de réserve 2022 de la FNEDS 40271,00 €
Pour mémoire 2021 32476,79 €

Un débat s'installe en ce qui concerne la ligne budgétaire réunion et conseil d'administration.

Certaines personnes souhaitent une augmentation de cette ligne afin de permettre plus d'aisance aux membres du CA.

La présidente et le CA précisent que par choix ils limitent au maximum les frais afin de rester dans l'éthique qu'ils ont défendue par le passé.



Le budget prévisionnel 2023 est mis au vote et est adopté à l'unanimité par l'AG

8 Vote des montants de la cotisation et de l'affiliation départementale 2023

La présidente explique que lors du CA elle a proposé une légère augmentation de la cotisation et de l'affiliation, mais que le CA n'a pas souhaité.

- **Montant de la cotisation 2023**

La présidente propose de conserver le tarif actuel, soit 16 €

- **Montant de l'affiliation départementale 2022**

La présidente propose de conserver le tarif actuel, soit 50 €

Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité par l'AG

9 Nomination des vérificateurs aux comptes 2023

La présidente fait appel à candidature pour deux vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2023. Personne ne se propose.

Les deux vérificateurs 2022 acceptent la mission

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'AG

10 Présentation des candidats au conseil d'administration et Élection des membres du nouveau conseil d'administration

La présidente informe l'AG que Anissa HIDRI, la secrétaire générale de la FNEDS a démissionné. Les délais entre sa démission et l'AG n'ont pas permis de diffuser l'information et de modifier les règles des votes par tier.

Le CA étant au jour de l'AG réduit à 8 soit 2.66 postes à pourvoir arrondi à 3

Le procès-verbal en date du 9 mars bloque les procédures électives.

Cette année les sortants sont :

- Monsieur Frédéric COTTON
- Madame Céline GARCIA
- Madame Marie INACIO

Les candidats sont :

- Monsieur Frederic COTTON
- Monsieur Nicolas DESURMONT
- Madame Céline GARCIA
- Madame Marie INACIO



Monsieur Nicolas DESURMONT de l'ADEDS 60 se présente face à l'assemblée et expose ses motivations.

Election des nouveaux membres

Deux personnes sont désignées assesseurs.

Le résultat du scrutin est le suivant :

- Monsieur Frédéric COTTON 40 voix **ELU**
- Monsieur Nicolas DESURMONT 30 voix
- Madame Céline GARCIA 58 voix **ELUE**
- Madame Marie INACIO 61 voix **ELUE**

Vote nul : 1

Une Interruption de séance (15minutes) pour désigner le nouveau CA

Nouveau conseil d'administration :

Marie Sylvie INACIO	présidente
Céline GARCIA	Trésorière
Marie-Ange ROLLAND	Secrétaire générale.
Francine APY	Chargée de mission Vérification de conformité administrative et respect des arrêtés.
Anissa HIDRI	Chargée de mission Communication et juridique
Samuel ARCHETTI	Chargé de mission Gestion des diplômes et du fichier PSC1
Frédéric COTTON	Chargé de mission Responsable pédagogique national
Bernard LIONS	Chargé de mission. Gestion de la résolution des conflits
Jean SULMON	Chargé de mission

La présidente après avoir débattu avec le CA va proposer dans un souci de bon fonctionnement de la FNEDS et de perspectives futures d'ouvrir un poste de chargé de mission avec des objectifs définis par le CA.

- Monsieur Nicolas DESURMONT

11. Questions diverses

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'AG à 17h



Le secrétaire de séance
Bernard LIONS

La présidente
Marie INACIO